

Classes de terminale, présentation des options :

<u>Enseignements optionnels de Langues et Cultures de l'Antiquité :</u>		page 2
- Latin : filières générales		page 2
- Grec ancien : filières générales		page 2
<u>Enseignements optionnels artistiques :</u>		page 3
- Arts plastiques : filières générales et technologiques		page 3
- Théâtre : filières générales et technologiques		page 3
<u>Enseignements optionnels en langues vivantes :</u>		page 4
- Section européenne (anglais) : filières générales		page 4
- Préparation aux examens de Cambridge : filières générales et technologiques		page 4
- Section européenne (allemand) : filières générales		page 5
- "Allemand +" et préparation à la certification en langue allemande : filières générales		page 6
<u>Enseignements optionnels de terminale :</u>		page 7
- Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) : filières générales et technologiques		page 7
- Mathématiques expertes : filières générales		page 7
- Mathématiques complémentaires : filières générales		page 7
<u>Préparations optionnelles de terminale :</u>		page 8
- Préparation aux études médicales (PASS) : filières générales		page 8
- Préparation « Sciences politiques » : filières générales		page 8
<u>Tableau récapitulatif des restrictions et incompatibilités dans les choix optionnels :</u>		page 9

I- Enseignements optionnels de Langues et Cultures de l'Antiquité : ← terminales générales uniquement.

Au lycée, l'étude des langues et cultures de l'Antiquité est proposée sous la forme de deux enseignements distincts, en latin et en grec ancien. Ces deux options se poursuivent en classe de première et de terminale.

L'enseignement des langues anciennes est très profitable aux élèves qui envisagent des études littéraires, mais pas seulement : il est en effet en relation avec l'enseignement du français, de l'histoire, de la philosophie, des arts mais aussi... des sciences. Enseignement de culture générale, il renforce enfin les compétences liées à l'apprentissage des langues vivantes et développe méthode, rigueur et capacités d'argumentation...

Nous avons aménagé les horaires de *Latin* et de *Grec ancien* afin de permettre aux élèves qui le désirent de suivre à la fois les cours dans ces deux matières, sans que leur emploi du temps ne soit trop chargé.

- Latin :



Horaire élève : 2 heures hebdomadaires.

- Grec ancien :



Horaire élève : 2 heures hebdomadaires.

Restrictions dans le choix des enseignements optionnels en Langues et Cultures de l'Antiquité :

En terminale, l'enseignement du « Latin » est incompatible avec l'heure « Allemand + », heure qui intègre la « préparation à la certification en langue allemande ».

Il n'est par ailleurs pas possible de cumuler une inscription en *Grec ancien* et en option *Théâtre*.

II- Enseignements optionnels artistiques : terminales générales et technologiques.



Deux enseignements optionnels artistiques sont proposés au lycée sur le site de Meyzieu : *Arts plastiques* et *Théâtre*. Ces deux options se poursuivent en classe de première et de terminale.

Les enseignements artistiques relèvent de la formation culturelle générale proposée au lycée. Ce sont des enseignements de culture fondés sur une approche des œuvres et de l'histoire des civilisations en général. Ils ne revendiquent aucune visée professionnelle.

Par la pratique artistique, comme par la fréquentation des œuvres, ils développent la perception et l'observation, stimulent l'imagination, sollicitent d'autres modes de pensée.

- Arts plastiques :



Horaire élève : 2 heures hebdomadaires le mercredi après-midi en terminale.

Les arts plastiques se structurent autour de deux composantes : pratique et culturelle.

La composante pratique est celle du savoir-faire. La composante culturelle est celle des connaissances et se fonde sur l'approche des œuvres et des mouvements artistiques et s'applique au patrimoine comme aux arts contemporains. L'élève, parce qu'il est amené à présenter, à expliciter sa démarche, développe ses compétences orales, ses capacités d'argumentation et son esprit critique.

Cet enseignement particulier est souvent vécu comme un temps de respiration, consacré à l'imagination, à la création, à la connaissance de l'art.

- Théâtre :



Horaire élève : 1 heure de cours et 2 heures de pratique hebdomadaires le mercredi après-midi.

L'enseignement de théâtre est structuré autour de trois composantes :

- La pratique : l'activité fait du corps un moyen d'expression. Elle met en avant le travail de groupe, l'ouverture à l'autre, permet de travailler la voix, fait des émotions un atout et est donc très bénéfique pour l'oral et pour vaincre sa timidité.
- L'approche culturelle et historique : l'activité permet de développer sa culture, son regard critique par l'analyse de représentations théâtrales.
- L'école du spectateur : cet enseignement amène à formuler des jugements esthétiques, des interprétations. Les élèves doivent ainsi assister à plusieurs pièces de théâtre durant l'année dans le cadre de l'option.

Restrictions dans le choix des enseignements optionnels artistiques en terminale :

Il n'est pas possible de suivre les deux options artistiques en terminale car la complexité des emplois du temps et le nombre d'heures ne le permettent pas.

Pour des raisons du même ordre, il n'est pas non plus possible de suivre à la fois les options *Théâtre* et *Grec ancien*.



III- Enseignements optionnels en langues vivantes :



Sainte-Marie Lyon propose, sur le site de Meyzieu, deux dispositifs optionnels en anglais et deux en allemand :

- o une préparation aux examens de Cambridge, pour les terminales générales et technologiques.
- o une Section européenne en anglais, pour les terminales générales uniquement.
- o une heure « *Allemand +* » associée à la préparation à la certification en langue allemande, pour les terminales générales et technologiques
- o une Section européenne en allemand, pour les terminales générales uniquement.



- Section européenne (anglais) : terminales générales uniquement.

Horaire élève : 1 heure hebdomadaire supplémentaire (1 heure de DNL - Discipline Non Linguistique - en anglais).

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Les enseignements dispensés dans une section européenne reposent sur les programmes en vigueur. Ils sont cependant aménagés : une discipline non linguistique (DNL) est en effet enseignée en partie dans la langue de la section. La discipline non linguistique enseignée en anglais l'an prochain sera sans doute les Sciences de la Vie et de la Terre.

Les sections européennes sont des dispositifs officiels de l'Education nationale. L'indication « *Section européenne* », suivie de la désignation de la langue concernée, est inscrite sur le diplôme du baccalauréat à la condition que l'élève obtienne au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante et au moins 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le travail mené dans le cadre de la section.

Restrictions liées à une entrée en Section européenne anglais :

Un élève ne peut cumuler une inscription en *Section européenne en anglais* et en *allemand*.

- Préparation aux examens de Cambridge : terminales générales et technologiques.

Horaire élève : 1 heure hebdomadaire supplémentaire.

Le CECR (Cadre Européen Commun de Référence), instauré par le Conseil de l'Europe pour chaque langue, comprend 6 niveaux : A1 et A2, les deux niveaux élémentaires - B1 et B2, les deux niveaux intermédiaires - C1 et C2 les deux niveaux confirmés.

L'Université de Cambridge organise des examens qui attestent l'obtention de ces différents niveaux et autorisent une admission aux universités du Royaume Uni et dans de nombreuses universités étrangères.

Sainte-Marie Lyon prépare aux examens suivants :

- le *Preliminary* (niveau B1), le *First* (niveau B2), l'*Advanced* (niveau C1) et le *Proficiency* (niveau C2).



Le choix de l'examen présenté se fait en cours d'année, avec le professeur en charge de la préparation et en lien avec le Préfet des études.



La préparation aux examens de Cambridge est payante. Le coût comprend trois parties : celui de la formation (entre 25 euros et 120 euros selon le quotient familial), les frais éventuels de manuels (environ 30 €) et les frais d'inscription à l'examen présenté qui sont reversés à Cambridge (de 142 € à 270 € en 2024-2025).

Restrictions relatives à la préparation aux examens de Cambridge :

La préparation aux examens de Cambridge est vivement conseillée pour les élèves inscrits en *Section Européenne anglais*.

Tout élève inscrit à la préparation est automatiquement inscrit à l'examen, sauf avis contraire explicite formulé via le carnet de correspondance au Préfet des études. Les élèves souhaitant s'inscrire à l'examen sans le préparer avec l'école pourront s'inscrire directement dans un centre d'Examens Cambridge, notamment celui de l'Estri (Université Catholique de Lyon) : www.estri.fr.

Une inscription à la préparation est définitive : aucune désinscription ne sera possible.

La « préparation aux examens de Cambridge » est incompatible avec la « section européenne allemand ».



- Section européenne (allemand) : terminales générales uniquement.

Horaire élève : 1 heure hebdomadaire supplémentaire (1 heure de DNL - Discipline Non Linguistique - en allemand).

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Les enseignements dispensés dans une section européenne reposent sur les programmes en vigueur. Ils sont cependant aménagés : une discipline non linguistique (DNL) est en effet enseignée en partie dans la langue de la section. La discipline non linguistique enseignée en allemand l'an prochain sera sans doute les Mathématiques.

Les sections européennes sont des dispositifs officiels de l'Education nationale. L'indication « *Section européenne* », suivie de la désignation de la langue concernée, est inscrite sur le diplôme du baccalauréat à la condition que l'élève obtienne au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante et au moins 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le travail mené dans le cadre de la section.

Restrictions liées à une entrée en Section européenne allemand :

Un élève ne peut cumuler une inscription en *Section européenne en anglais* et en *allemand*.

La « *Section européenne en allemand* » est par ailleurs incompatible avec la « *préparation aux examens de Cambridge* ».



- « Allemand + » et préparation à la Certification en langue allemande :
terminales générales et technologiques.

Horaire élève : 1 heure hebdomadaire supplémentaire.

Il s'agit d'une heure d'allemand renforcé, associée pour les élèves volontaires à la préparation aux certifications en langue allemande.

En 2006, une certification d'allemand conçue sur la base du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a été mise en place. Les élèves, en fonction de leur niveau de langue, passent cette certification au niveau B1 du Cadre européen commun de référence avec la possibilité d'obtenir a minima un niveau A2.

Cette certification, conduite sous la responsabilité du ministère chargé de l'Éducation nationale, est fondée sur les principes suivants :

- elle est proposée par l'Allemagne et fait l'objet d'une convention signée par le ministère de l'éducation nationale et la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK) ;
- elle prend en compte les programmes d'enseignement de l'allemand en France ;

Les épreuves se déroulent dans les établissements où les candidats sont scolarisés. Elles visent à évaluer, au niveau A2/B1, les aptitudes des élèves dans quatre activités langagières : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite et expression orale.

Les épreuves écrites portent sur la compréhension écrite, la compréhension orale (écoute d'un document sonore et réponses par écrit à un questionnaire) et l'expression écrite.

Les épreuves orales prennent la forme d'entretiens visant à évaluer l'expression orale.

La certification est acquise au niveau B1 quand les candidats ont obtenu dans chaque activité langagière le niveau B1.

Les élèves qui ont obtenu le niveau B1 ou A2 reçoivent le diplôme DSD (*Deutsches Sprachdiplom*) avec le relevé de leurs notes par activité langagière. Tous les élèves qui ont réussi au moins une activité se voient remettre une attestation signée par l'autorité académique.

La préparation à la Certification est payante. Le coût comprend trois parties : celui de la formation (entre 25 euros et 120 euros selon le quotient familial), les frais éventuels de manuels (environ 30 €). L'inscription à l'examen présenté est gratuite pour les élèves de section européenne allemande grâce à un accord international. Les frais d'inscription à l'examen présenté sont à déterminer pour les autres élèves.

L'heure « *Allemand +* », qui intègre la préparation à la certification en langue allemande, est incompatible avec l'option "Latin".

IV- Enseignements optionnels de terminale :



Trois options nouvelles sont proposées en terminale : « Droit et grands Enjeux du Monde Contemporain », « Mathématiques expertes » et « Mathématiques complémentaires ».

Il n'est possible de choisir qu'une seule de ces options.

Pour les options en mathématiques, le choix a déjà été validé en conseil de classe : il s'agit ici de le confirmer.

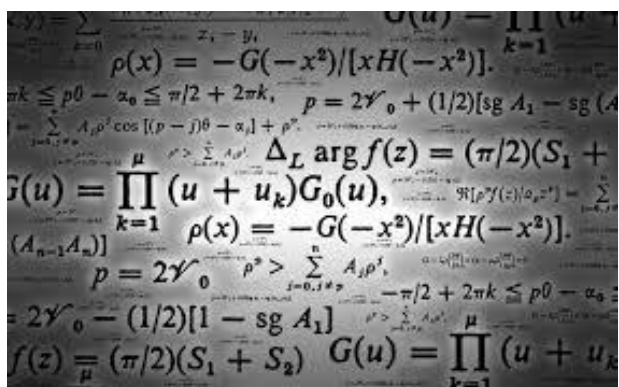
Ces options comptent pour le baccalauréat, en contrôle continu, quelle que soit la moyenne.

- Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) : filières générales et technologiques



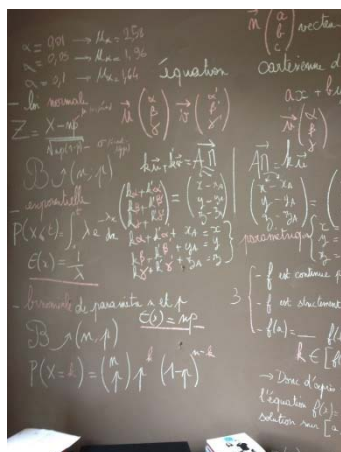
L'enseignement optionnel de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain vise à élargir les perspectives des élèves de Terminale. L'objectif est de leur faire découvrir les instruments du droit – normes, institutions, métiers –, son rôle social, ainsi que la méthodologie du raisonnement juridique. En partant du droit positif et de la façon dont il contribue à structurer les grands enjeux politiques, économiques et sociaux contemporains, il s'agit d'aborder certains grands thèmes du monde contemporain, non en eux-mêmes, comme ils peuvent l'être dans d'autres matières, mais en portant un regard juridique. Le programme comprend : une introduction sur ce qu'est le droit, l'organisation du droit, une analyse des questions juridiques contemporaines. D'un volume horaire de 3 heures par semaine, cet enseignement compte pour le contrôle continu au coefficient 2, quelle que soit la note obtenue.

- Mathématiques expertes : filières générales



L'enseignement optionnel de mathématiques expertes est une option destinée aux élèves qui poursuivent la spécialité mathématiques en terminale. L'idée est de proposer aux élèves une spécialisation approfondissant les mathématiques pour leur poursuite d'études (classes préparatoires scientifiques, écoles post-bac d'ingénieur...). Le programme aborde notamment les nombres complexes, la trigonométrie, les équations polynomiales, l'arithmétique (PGCD, division euclidienne, théorèmes...), les graphes et les matrices. D'un volume horaire de 3 heures par semaine, cet enseignement compte pour le contrôle continu au coefficient 2, quelle que soit la note obtenue.

- Mathématiques complémentaires : filières générales



L'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires est une option réservée aux élèves ayant suivi la spécialité « mathématiques » en première, mais ne poursuivant pas en terminale. Peuvent éventuellement s'y inscrire les élèves ayant suivi l'option mathématiques spécifiques en première, mais le niveau risque d'être difficile pour eux.

L'idée est de proposer aux élèves la possibilité d'acquérir les notions mathématiques dont ils auraient besoin dans leurs études supérieures (suites, limites, logarithme, Intégrale, primitives, continuité et dérivation, probabilités, statistiques, étude de fonctions). D'un volume horaire de 3 heures par semaine, cet enseignement compte pour le contrôle continu au coefficient 2, quelle que soit la note obtenue.



Restrictions relatives aux options spécifiques de terminale :



Une seule option peut être choisie et, en mathématiques, doit correspondre à la décision prise en conseil de classe. Dans le cas contraire, un rendez-vous avec le préfet des études devra être fait avant éventuelle inscription.

V- Préparations optionnelles de terminale : filières générales

Deux préparations aux études supérieures sont proposées en terminale : une préparation aux études de santé (filière PASS : Parcours Spécifique Santé), une aide à la préparation des concours d'admission en sciences politiques.

Ces deux enseignements d'une heure par semaine ne correspondent pas à un enseignement de l'Education nationale.

L'accès à ces préparations est payant : 90€ pour l'année.

- Préparation aux études médicales (PASS) :

L'essentiel de cette préparation porte sur **certaines matières incontournables et très sélectives du PASS : matières scientifiques et médicales** (Physique & Biophysique, Biochimie, Biologie cellulaire...). Une initiation aux matières purement médicales est également incluse. Ces notions seront abordées notamment à partir de QCM d'entraînement.

Matières scientifiques pour la médecine

- **Physique & Biophysique** : radioactivité - thermodynamique - résonance magnétique RMN / IRM...
- **Biologie cellulaire et Biochimie** : biologie moléculaire - biochimie des protéines + la cellule - enzymologie

Matières purement médicales

La découverte des matières médicales permet aux participants d'appréhender cet univers et des notions totalement nouvelles.

- **Embryologie** : méiose - spermatogénèse - ovogenèse et folliculogénèse – fécondation - développements embryonnaire et placentaire.
- **Histologie** : tissu épithélial - tissu conjonctif - tissu nerveux
- **Anatomie** : squelette - cage thoracique - appareil digestif - appareil urinaire - système nerveux.

Méthodologie

Quelques conseils méthodologiques seront donnés sur :

- la gestion du temps de travail, motivation, hygiène de vie
- la manière d'aborder les matières « de par cœur » et « de réflexion »
- « la méthode des J » : établir un planning de révision favorisant la mémorisation...

- Préparation « Sciences politiques » :

Deux axes de travail dans cette préparation :

- La présentation des différents concours et voies d'accès à « *Sciences Po* » Paris et aux « *Instituts d'Etudes Politiques* ».
- Une aide pour travailler les thèmes des épreuves d'admission : en histoire, sur les questions d'actualité au concours, en littérature et culture générale.

Restrictions relatives aux préparations optionnelles de terminale :

Il n'est possible de choisir qu'une seule des deux préparations.



Terminales générales

Une inscription à l'option ci-dessous est compatible avec...	Latin	Grec ancien	Latin et Grec ancien	Arts plastiques (mercredi am)	Théâtre (mercredi am)	DNL Section européenne anglais	DNL Section européenne allemand	Cambridge	"Allemand +" et préparation certification en allemand	DGEMC	Maths expertes	Maths complém.	Préparation "Sciences Po"	Préparation "PASS"
Latin		oui		oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Grec ancien	oui			oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Latin et Grec ancien				oui	non	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Arts plastiques (mercredi am)	oui	oui	oui		non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Théâtre (mercredi am)	oui	non	non	non		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
DNL Section européenne anglais	oui	oui	oui	oui	oui		non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
DNL Section européenne allemand	oui	oui	oui	oui	oui	non		non	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Cambridge	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non		oui	oui	oui	oui	oui	oui
"Allemand +" et préparation certification en allemand	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui
Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		non	non	oui	oui
Mathématiques expertes (pour spécialités maths en terminale)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non		non	oui	oui
Mathématiques complémentaires (pour ceux qui faisaient maths en 1ère)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non		oui	oui
Préparation "Sciences Po"	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		non
Préparation "PASS"	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	

Terminale technologique STMG

Une inscription à l'option ci-dessous est compatible avec...	Arts plastiques (mercredi am)	Théâtre (mercredi am)	"Allemand +" et préparation certification en allemand	Cambridge	DGEMC
Arts plastiques (mercredi am)		non	oui	oui	oui
Théâtre (mercredi am)	non		oui	oui	oui
"Allemand +" et préparation certification en allemand	oui	oui		non	oui
Cambridge	oui	oui	non		oui
Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC)	oui	oui	oui	oui	